

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

Conforme au SIMDUT (amendé 2022),
Règlement sur les produits dangereux (amendé 2022), aligné sur SGH Rév. 7 et éléments de Rév. 8, Transports
Canada. **Date de révision : 19 avril 2026**

SECTION 1 : Identification

Information	Détails
Identificateur de produit	Nom du produit : Cetrimonium Chloride 30% liquide Code du produit : CETCHLORID
Utilisation recommandée	Agent conditionneur capillaire utilisé dans les formulations cosmétiques
Restrictions d'utilisation	Usage externe uniquement dans des formulations cosmétiques. Ne pas utiliser pour des applications alimentaires ou internes.
Renseignements sur le fournisseur	Pure Arôme Laboratoire 3565 Boulevard Taschereau, Saint-Hubert, Québec, J4T 2G2, Canada Téléphone : (514) 500-5534 / Courriel : direction@purearome.com
Numéro de téléphone d'urgence	Pure Arôme Laboratoire : (514) 500-5534 (9h00 à 19h00 HNE) Centre antipoison du Québec : 1-800-463-5060 CANUTEC (urgence transport) : 1-888-CAN-UTEC (226-8832) ou *666 (cellulaire, Canada)

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification des dangers (SIMDUT 2015)

- Toxicité aiguë (orale) — Catégorie 4
- Corrosion cutanée — Catégorie 1B
- Danger pour le milieu aquatique (aigu) — Catégorie 1
- Danger pour le milieu aquatique (chronique) — Catégorie 1

2.2 Éléments d'étiquetage Pictogrammes SGH : SGH05, SGH07, SGH09



Mention d'avertissement : **Danger**

Mentions de danger :

H302 : Nocif en cas d'ingestion

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence :

Prévention

P260 : Ne pas respirer les brouillards ou vapeurs

P264 : Se laver soigneusement après manipulation

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement

P280 : Porter des gants, vêtements de protection et protection des yeux/du visage

Intervention

P301 + P330 + P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

P303 + P361 + P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau

P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter à l'air frais

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer soigneusement pendant plusieurs minutes

P310 : Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin

P332 + P313 : En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P391 : Recueillir le produit répandu

Stockage

P405 : Garder sous clé

Élimination

P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

SECTION 3 : Composition / Information sur les ingrédients

Nom chimique	Numéro CAS	Concentration (% p/p)
Cetrimonium Chloride	112-02-7	30 – <40 %
Eau / autres composants	—	60 – <70 %

SECTION 4 : Premiers secours

Contact avec les yeux : rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Contact avec la peau : enlever les vêtements contaminés et rincer abondamment. Consulter en cas de brûlure.

Inhalation : transporter à l'air frais et consulter si symptômes.

Ingestion : rincer la bouche, ne pas faire vomir et consulter immédiatement.

Symptômes : brûlures cutanées, lésions oculaires graves, irritation sévère.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : eau pulvérisée, mousse, poudre chimique, dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques : formation possible de gaz toxiques en cas de combustion.

Équipement : appareil respiratoire autonome et protection complète.

SECTION 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

Porter un équipement de protection approprié.

Absorber avec un matériau inerte (sable, terre, vermiculite).

Empêcher le produit d'atteindre les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

Manipuler avec précaution en évitant projections et aérosols.

Conserver dans un contenant hermétiquement fermé, dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Garder sous clé. Éviter le gel et la chaleur excessive.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle : aucune valeur limite établie.

Contrôles techniques : ventilation générale adéquate et ventilation locale si formation de brouillard.

Protection des yeux : lunettes de sécurité étanches, écran facial en cas de risque élevé.

Protection des mains : gants résistants aux produits chimiques (nitrile recommandé).

Protection du corps : vêtements de protection et tablier imperméable si nécessaire.

Protection respiratoire : non requise en conditions normales; utiliser un appareil approprié en cas de ventilation insuffisante.

Mesures d'hygiène : se laver les mains après manipulation, ne pas manger ni boire pendant l'utilisation.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Propriété	Valeur
Apparence	Liquide
Couleur	Clair
Odeur	Légère
Point d'ébullition	Environ 100 °C
Point d'éclair	Supérieur à 93 °C
Solubilité	Miscible dans l'eau
Viscosité	Faible (<10 cP)
Densité relative	0,89 – 0,97
pH (solution aqueuse 5 %)	3 – 4

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Produit stable dans des conditions normales.

Éviter la chaleur excessive et les agents oxydants.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

DL50 orale (rat) : 699 mg/kg

DL50 dermale (lapin) : 1600 mg/kg

Provoque des brûlures cutanées et des lésions oculaires graves.

SECTION 12 : Informations écologiques

Très toxique pour les organismes aquatiques avec effets à long terme.

Éviter tout rejet dans l'environnement.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales.

Ne pas rejeter dans l'environnement.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Non réglementé comme marchandise dangereuse selon le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (Canada).

Numéro UN : Non applicable

Nom d'expédition : Non applicable

Classe de danger : Non applicable

Groupe d'emballage : Non applicable

Polluant marin / dangereux pour l'environnement : Non applicable (transport TMD Canada)

Précautions particulières : Éviter tout rejet dans l'environnement et prévenir les fuites pendant le transport

SECTION 15 : Informations réglementaires

Conforme au SIMDUT 2015 et au Règlement sur les produits dangereux (Canada).

Les composants sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (DSL – Canada).

SECTION 16 : Autres informations

- **Date de révision** : 19-04-2026
- **Préparé par** : Service technique, Pure Arôme Laboratoire
- **Note** : Classification basée sur des données du fournisseur et réglementations en vigueur. Non testé sur les animaux, reflétant l'engagement éthique de Pure Arôme Laboratoire.

- **Avertissement de non-responsabilité** :
Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont basées sur les données scientifiques et réglementations en vigueur au moment de la rédaction, tirées de sources fiables sans tests sur les animaux, conformément aux valeurs éthiques de Pure Arôme Laboratoire. Ces informations sont fournies de bonne foi et considérées exactes à la date indiquée. Toutefois, Pure Arôme Laboratoire n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'adéquation de ces informations pour un usage particulier. L'utilisateur est responsable de vérifier l'adéquation des informations pour son application spécifique et de se conformer aux réglementations locales, provinciales, nationales et internationales applicables. Pure Arôme Laboratoire décline toute responsabilité pour les dommages, pertes, blessures ou réclamations découlant d'une mauvaise utilisation, d'un stockage inapproprié, d'une manipulation non conforme aux instructions de cette FDS, ou de toute autre action non recommandée. En cas de doute, contactez Pure Arôme Laboratoire au (514) 500-5534 ou un professionnel qualifié.
- **Abréviations** :
 - **SIMDUT** : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
 - **SGH** : Système Général Harmonisé
 - **VLE** : Valeur limite d'exposition
 - **CNESST** : Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
 - **TMD** : Transport des marchandises dangereuses